

# TRACE LIGNE 5000



Peinture pour traçage de terrains de sports engazonnés à base de copolymère acrylique en suspension. Sa forte teneur en titane, vous apporte une blancheur extrême. Ce produit est en phase aqueuse, d'une totale innocuité pour vos gazons.

Peinture brillante et réfléchissante pour tous les matchs de haut niveau en diurne ou en nocturne. Elle est parfaite dans toutes les situations. Rapide à sécher par tous les temps, c'est la peinture idéale.

## DILUTION :

Type de matériel de traçage	1er Traçage	Traçage d'entretien
<b>GREEN TRACER</b> (double passage pour uniformiser le traçage)	1/4 env. 4 L par terrain de foot env. 5 L par terrain de rugby	1/6 env. 3 L par terrain de foot env. 4 L par terrain de rugby
<b>PULVE GREEN ELECTRIQUE</b>	1/4 env. 2 L par terrain de foot entre 3 L par terrain de rugby	1/6 à 8 env. 1.5 L par terrain de foot env. 2 L par terrain de rugby
<b>PULV 'AIRLESS</b>	1/1 env. 3 L par terrain de foot env. 4 L par terrain de rugby	1/2 env. 1.5 L par terrain de foot env. 2 L par terrain de rugby

Les consommations sont données à titre indicatif car elles dépendent du débit de l'appareil utilisé et de la vitesse d'avancement.

## NETTOYAGE :

Facile, le nettoyage se fait à l'eau ou à l'aide de notre nettoyant spécifique (Solvacryl), si l'appareil est fortement encrassé.

## CONSEIL D'UTILISATION :

Quand vous utilisez un pulvérisateur, il est préférable de tamiser la solution avant de l'incorporer dans la cuve, afin d'éviter qu'une impureté ne vienne obstruer la buse.

Bien agiter le jerrican avant l'ouverture.

Préparer la solution en 2 fois pour obtenir un mélange plus homogène et stable

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Densité : 1,51 - 1,54

Extrait sec : 53.20 %

P.H. : 7 (NEUTRE)

Rendement : 1 l / terrain (appareil Airless)

Viscosité : 6 - 10 poises à 20 °

Liant : acrylique

Pigment : DIOXYDE DE TITANE

Conditionnement : jerrican 10 L / 15 kg avec bouchon grand diamètre pour faciliter la manipulation.

Emballage : PEHD recyclable, non polluant et renforcé (pour éviter les litiges de transport).

Classification AFNOR : NF 36005 Famille I Classe 72B

COV Directive 2004/42 cat. A/i : 10 g/l (140 g/l max autorisé)



657 rue Paulin Labarre  
45160 OLIVET  
www.fbd-france.com

Tél : 02 38 69 72 92  
Fax : 02 38 69 18 60  
Email : contact@fbd-france.com

**INNOVANT SUR TOUTES LES LIGNES**